



53 impasse Louis Daguerre  
16000 ANGOULEME  
05 45 61 62 63

Avenue Antoine Becquerel  
33600 PESSAC

**Par la participation à la Charte à l'installation, les Jeunes Agriculteurs de Charente et la banque Crédit Mutuel du Sud-Ouest manifestent leur volonté de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.**

**Partenaires au quotidien des agriculteurs, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposera des services adaptés et des financements souples et rapides à des conditions privilégiées dans le cadre de la convention JA +.**

**La mise en œuvre de cette charte à l'installation se traduit par les engagements réciproques précisés ci-après, à savoir :**

*Pour le Crédit Mutuel Sud-Ouest :*

**Un partenariat avec un expert professionnel pour réussir l'installation :**

Les spécialistes du marché de l'agriculture du CMSO sont disponibles pour conseiller les futurs agriculteurs. La réussite des projets constitue leur ambition.

Pour chaque projet, ils présentent des conseils personnalisés pour bâtir le projet d'installation et s'engagent sur :

- Un accompagnement du futur agriculteur avec un suivi du dossier durant les étapes de l'installation ;
- Un suivi personnalisé après l'installation comprenant 2 points d'étapes annuel minimum.

**Une offre de financement performante, adaptée aux objectifs et aux besoins du futur agriculteur :**

Pour accompagner le projet des futurs agriculteurs, le CMSO propose une gamme attractive de financement.

- L'optimisation du plan de financement et des droits à prêts bonifiés ;
- La possibilité de moduler le montant des échéances des prêts non bonifiés pour prendre en compte les fluctuations des cours et des revenus en agriculture ;
- Des prêts à taux préférentiels grâce aux offres Bienvenue Agri et Agri+ transmission

**Des outils pour gérer l'activité en toute simplicité :**

Les services du CMSO permettent un suivi et une gestion en temps réel des comptes bancaires :

- L'euro compte professionnel comprenant un accès à la banque à distance, une carte bancaire professionnelle et l'ensemble des services liés à la gestion d'un compte.

**Une aide financière au moment de l'installation :**

Preuve de son engagement, le CMSO offre un coup de pouce aux futurs agriculteurs dès l'installation et notamment :

- Une aide financière pour tout bénéficiaire de prêts MTS-JA pour la prise en charge des frais liés à l'installation ;
- 3 mois de gratuité de l'eurocompte professionnel dans le cadre de l'offre bienvenue Agri ;
- La prise en charge lors de la première année d'installation de la cotisation assurant homme clé accident garantissant un capital à hauteur de 45 keuros ;
- Le versement e 45 euros à l'ouverture d'un produit d'épargne à abondement.

*Pour les Jeunes Agriculteurs de Charente :*

Les Jeunes Agriculteurs de Charente s'engagent à informer chaque jeune agriculteur qui s'installe du contenu de la convention JA présentée ci-dessus.

***Convention de partenariat mise à jour en 2008.***